

Conditions de vie

Accès aux soins de santé

En Bourgogne-Franche-Comté, l'espérance de vie à la naissance est, en 2013, proche de la moyenne nationale : 78 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes. Les cancers constituent la première cause de mortalité (28 %) suivis par les maladies cardiovasculaires (26 %).

La population bénéficie d'une offre libérale de soins de premier recours reposant sur près de 5 600 médecins généralistes, 6 400 infirmiers, 5 700 masseurs-kinésithérapeutes et 2 600 chirurgiens-dentistes. Ceux-ci interviennent en amont et en aval du secteur hospitalier et des professionnels de santé salariés.

Des professionnels de santé de premier recours relativement peu nombreux

La région est déficitaire pour l'offre libérale de soins de premier recours, avec des densités en professionnels (nombre pour 10 000 habitants) faibles comparées à celles des autres régions françaises, alors qu'elle possède de vastes zones rurales et montagneuses à couvrir.

Elle compte ainsi 10 infirmiers pour 10 000 habitants soit 2,5 points de moins que la moyenne nationale. Cet écart est de 1,3 point pour les dentistes et atteint 2,6 points pour les masseurs-kinésithérapeutes.

En outre, la région comprend 9,3 médecins généralistes pour 10 000 habitants, une densité inférieure de 0,5 point à la moyenne nationale. Cette offre est fragilisée par la forte proportion de praticiens proches de la retraite : près de 27 % ont 60 ans ou plus.

Un accès rapide à l'offre de premier recours sauf dans certaines zones reculées

Tous les Bourguignons-Francs-Comtois ont accès à l'ensemble des professionnels de santé de premier recours en moins de 30 minutes par la route et trois quarts d'entre-eux peuvent même y accéder en moins de 7 minutes.

La part de la population régionale éloignée de plus de 7 minutes de certains professionnels de santé est cependant deux fois plus importante qu'en moyenne nationale. Ainsi, 25 % de la population

est éloignée de plus de 7 minutes d'un dentiste contre 12 % en France métropolitaine. Il en va de même pour les masseurs-kinésithérapeutes (19 % contre 8 %), les infirmiers et les médecins généralistes (12 % contre 5 %).

Le temps d'accès aux professionnels de santé de premier recours est le plus long pour les habitants du sud Châtillonnais et du cœur du Morvan, territoires également éloignés des urgences hospitalières et qui ne disposent pas de maisons de santé. La présence de ces dernières dans les autres zones reculées de la région, comme en zone montagneuse, facilite l'installation de professionnels en milieu rural et favorise la continuité des soins et l'organisation de gardes. L'offre régionale en spécialistes est également peu abondante, notamment en gynécologues et ophtalmologues libéraux. Ces spécialistes se concentrent surtout dans les grandes villes et n'accordent des rendez-vous qu'avec des délais importants. En milieu urbain même, des praticiens viennent parfois à manquer : l'agglomération de Nevers par exemple compte peu de dermatologues et de psychiatres exerçant en libéral.■

Chiffres Clés

	Professionnels de santé libéraux								Urgences	
	Médecins généralistes		Masses-kinésithérapeutes		Chirurgiens-dentistes		Infirmiers			
	Densité*	% de la population à 7 minutes ou moins	Densité*	% de la population à 7 minutes ou moins	Densité*	% de la population à 7 minutes ou moins	Densité*	% de la population à 7 minutes ou moins		
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	9,6	93	7,9	90	6,0	86	10,1	94	94	
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	10,8	92	10,4	87	6,0	82	15,2	93	91	
Auvergne-Rhône-Alpes	9,8	93	11,4	92	6,0	88	13,0	94	92	
Bourgogne-Franche-Comté	9,3	88	7,5	81	4,6	75	10,1	88	87	
Bretagne	9,7	97	10,6	94	6,0	89	15,1	98	93	
Centre-Val de Loire	8,3	91	6,7	83	4,3	79	8,2	91	91	
Corse	10,0	85	15,1	83	6,9	74	36,0	90	71	
Île-de-France	8,5	100	8,9	99	6,4	99	6,4	100	100	
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	11,2	92	14,0	91	7,0	86	21,6	94	91	
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	9,4	96	9,5	94	4,4	89	10,7	97	98	
Normandie	9,0	92	6,3	87	3,6	78	9,0	98	97	
Pays de la Loire	9,1	96	8,7	92	5,1	86	7,0	94	92	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,6	97	15,2	97	8,2	96	25,3	98	96	
France métropolitaine	9,8	95	10,1	92	5,9	88	12,6	95	94	
Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)	9	12	11	13	10	12	8	13	12	

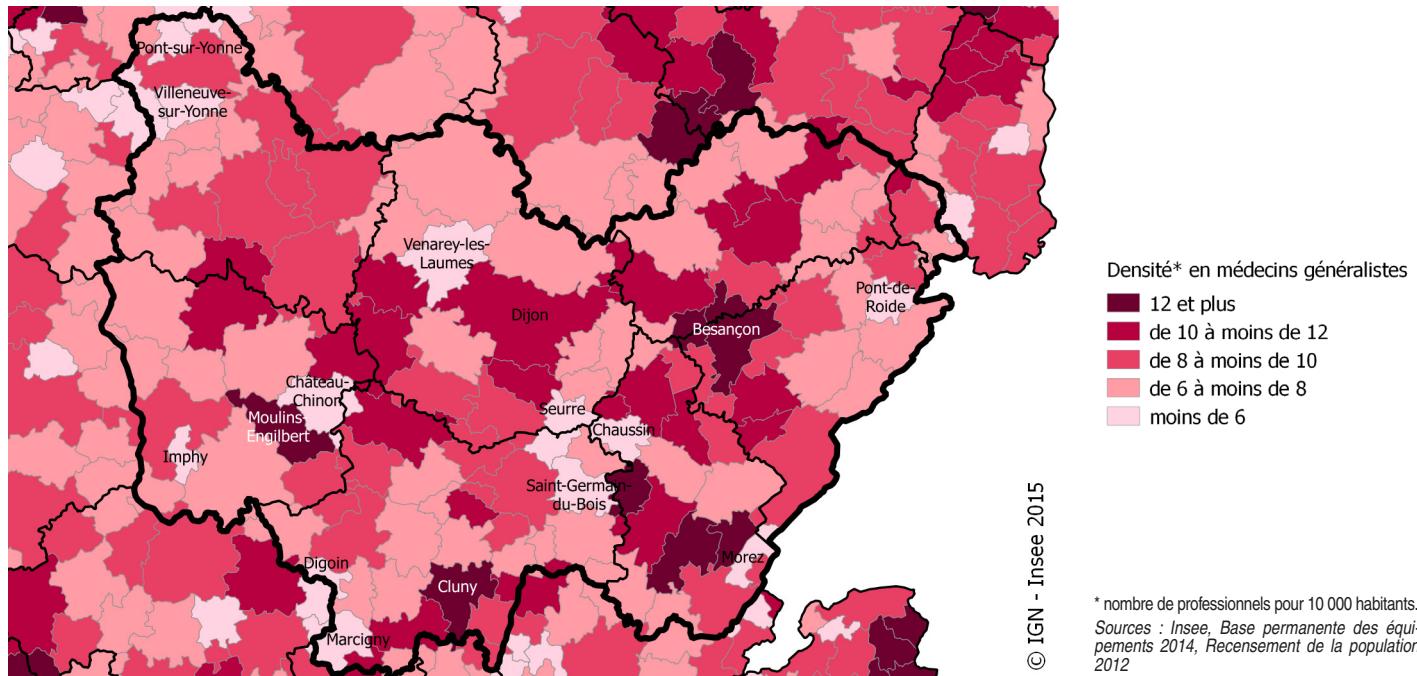
* densité : nombre de professionnels pour 10 000 habitants.

Sources : Insee, BPE 2014, Recensement de la population 2012, Distancier Métric (trajet au plus rapide par la route en heures creuses).

Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté

1 Peu de médecins généralistes à l'est de Nevers, au cœur du Morvan, autour de Sens, au nord de la Bresse et au sud de Montbéliard

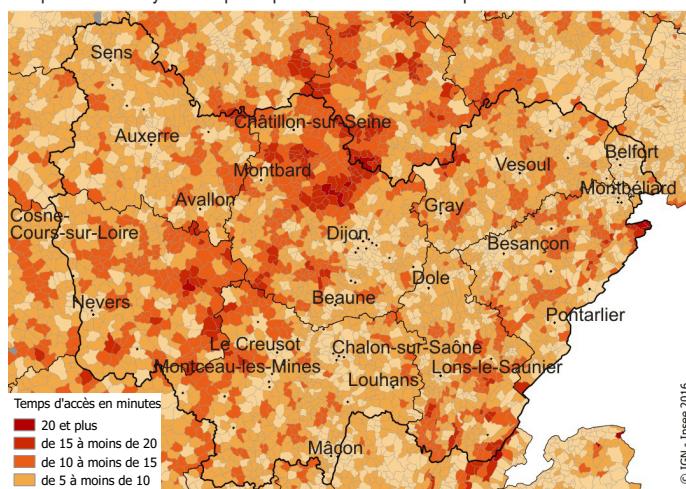
Densité* en médecins généralistes dans les bassins de vie



* nombre de professionnels pour 10 000 habitants.
Sources : Insee, Base permanente des équipements 2014, Recensement de la population 2012

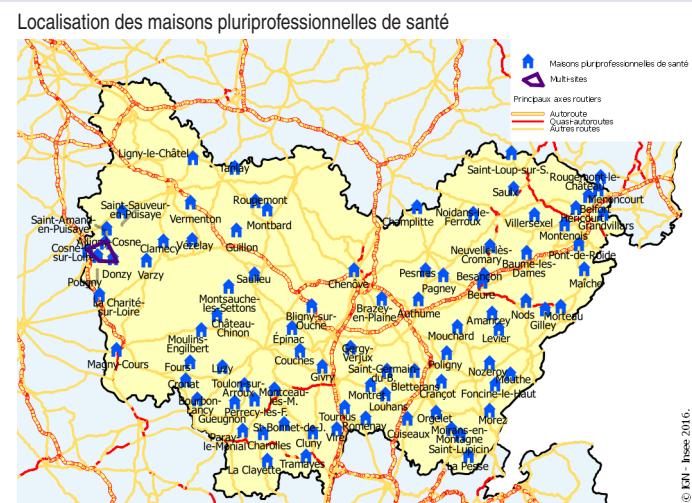
2 Le sud Châtillonnais, le centre de la Nièvre, du Doubs et du Jura sont éloignés des professionnels de santé de premier recours et des maisons de santé.

Temps d'accès moyen aux quatre professions de santé de premier recours**



** Professionnels exerçant en libéral, qu'ils soient médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens dentistes, infirmiers

Sources : Insee, Base permanente des équipements 2014, et Distancier Métric (trajet routier au plus rapide du domicile en heures creuses)



Source : ARS, données sur les maisons de santé, octobre 2015 - traitement Insee

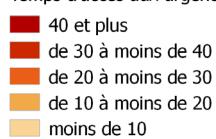
3 Le cœur du Morvan, l'est du Doubs, le sud Châtillonnais sont éloignés des urgences hospitalières

Temps d'accès au service des urgences hospitalières le plus proche

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports-loisirs-culture et transports.

- #### • Villes disposant d'un service d'urgences

Temps d'accès aux urgences en minutes



Sources : Insee, Base permanente des équipements 2014, et Distancier Métric (trajet routier au plus rapide du domicile et en heures creuses)

